

## **Le 16 janvier 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le jeudi 16 janvier 2020, de 13 h 00 à 13 h 30 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Réal Lévesque, maire suppléant, à laquelle assistaient :

Mme Lynda Lizotte, conseillère  
Mme Manon Bélanger, conseillère (absente)  
M. Dany Chénard, conseiller  
M. Patrick Dionne, conseiller  
M. Étienne Brodeur, conseiller (absent)

formant quorum

### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire suppléant déclare la séance ouverte.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

019-2020

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de circuler pour un permis spécial de la société de l'assurance automobile du Québec
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

### **3. Autorisation de circuler pour un permis spécial de la société de l'assurance automobile du Québec**

CONSIDÉRANT

que Transport en Vrac St-Denis a fait l'acquisition d'un chargeur de marque Caterpillard modèle 938H, année 2011 équipé d'un souffleur Larue D50, année 2020;

CONSIDÉRANT

qu'en vertu des permis spéciaux de circulation émis par la Société d'assurance automobile du Québec (classes 1 et 6) l'entreprise doit avoir une autorisation municipale afin de pouvoir déplacer cet équipement vers une autre municipalité;

CONSIDÉRANT

que cette autorisation s'applique autant en période normale qu'en période de dégel en autant qu'elle rencontre les normes et exigences du Ministère des Transports du Québec et ce jusqu'à décision contraire du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,  
020-2020

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder cette autorisation telle que décrite ci-haut et d'autoriser Madame Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à cette autorisation.

#### **4. Période de questions**

Aucune question n'est portée à l'attention des membres du conseil municipal.

#### **5. Clôture et levée de la séance**

021-2020

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 13 h 30.

Signature du procès-verbal

---

M. Réal Lévesque,  
Maire suppléant

---

Anne Desjardins,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière